

# ASSOCIATION FONCIERE DE SOPPE-LE-HAUT

## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE SOPPE-LE-HAUT SEANCE DU 13 JANVIER 2016

L'an deux mille seize le 13 janvier à 18h30mn ont été convoqués en date du 29 décembre 2015 en séance ordinaire à Soppe-le-Haut, les membres du bureau de l'Association d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier, sous la Présidence de Franck DUDT.

### **Sont présents**

M. Franck DUDT, Président, M. Philippe PINGENAT, Vice-Président, M. Benoît SITTER secrétaire,  
Mme Isabelle COTE, MM. Claude BUESSLER, Bernard EGLY, Etienne WALZER, André BINDLER, Christophe GRUND.

### **Excusés :**

Mme Germaine VILMIN, M. Jean-Claude WETZEL.

### **Membres consultatifs présents**

Madame Mireille HURST du Conseil Départemental du Haut-Rhin  
Monsieur Eric BRAILLON Trésorier de Masevaux  
Monsieur Cédric NODIN, ONF.

### **Membres consultatifs excusés**

Mme Fabienne ORLANDI Conseillère Départementale  
Monsieur Michel VILLING, DDT  
Monsieur Dominique ZINDY de l'Union des Associations Foncières de la Plaine du Rhin  
Monsieur Daniel WOHLHUTER, Directeur de Forestiers d'Alsace Chambre d'Agriculture.  
Monsieur Michel SENDEL, Géomètre Cabinet BILHAUT.

M. le Président salue également M. Eric FRERING Entreprise Forestière Sylvatica et M. Patrice GUNTZ Cabinet Géomètres Schaller Roth Simler – Maître d'œuvre.

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2015
2. Ouverture des offres pour la vente des bois situés sur les emprises
3. Présentation du maître d'œuvre
4. Divers

# ASSOCIATION FONCIERE DE SOPPE-LE-HAUT

## 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 24 NOVEMBRE 2015

Une copie de ce document a été adressée à chacun des membres. Après lecture, aucune remarque n'est formulée ; il est voté à l'unanimité des membres présents.

## 2. OUVERTURE DES OFFRES POUR LA VENTE DES BOIS SITUES SUR LES EMPRISES

M. le Président remets les trois documents réceptionnés et en donne lecture à l'assemblée.

- **KARAKOC Salim de MEZIRE** prix : **30 111 €**
- **MAERKY Pascal de STEINSOULTZ** : détail par lots  
montant lot 1 : 27 262 €  
montant lot 2 : 12 584 €  
**soit un total de 39 846 €**
- **SYLVAL de SCHILTIGHEIM** : détail par lots  
montant lot 1 : 19 600 €  
montant lot 2 : 10 420 €  
**soit un total de 30 020 €**

Au vu des éléments, l'offre la mieux disante serait celle de M. MAERKY Pascal pour un montant de 39 846 €.

L'assemblée délibère et décide à l'unanimité de retenir M. MAERKY.

M. le Président décide donc de notifier cette décision au candidat retenu et de l'inviter en mairie avec les membres de l'AF pour faire le point sur la situation et discuter du déroulement de l'opération. Mme HURST et M. GUNTZ seront invités à cette rencontre.

## 3. PRESENTATION DU MAITRE D'ŒUVRE

M. le Président donne la parole à M. GUNTZ. Il présente son activité et les procédures qui suivront.

M. GUNTZ évoque le problème des bornes et le largueur du chemin grumier au lieudit Niederhauen.

M. GUNTZ et M. le Président proposent d'organiser une tournée sur les chemins au courant du mois de février pour faire le point. Les membres seront invités à y participer.

# ASSOCIATION FONCIERE DE SOPPE-LE-HAUT

## 4. DIVERS

M. PINGENAT précise que des arbres ne sont pas marqués sur certains chemins. et qu'ils pourront faire partie de la vente.

L'assemblée propose que des membres de l'AF s'occupent de cette opération et fassent le point lors d'une sortie sur le terrain. M. Benoît SITTER est chargé d'organiser cette opération.

L'assemblée propose de revoir le point concernant le suivi des chantiers après contact avec M. MAERKY.

M. le Président demande que l'UAF présente prochainement l'état des soultes pour mise en paiement. Contact sera pris pour le lancement de cette procédure.

La prochaine réunion de l'AF sera organisée au courant du mois de mars pour évoquer les aspects budgétaires. Le Président précise que l'Assemblée Générale sera également à organiser courant 2016.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h00.

LE PRESIDENT :

Franck DUDT